

Covid 19

Chacun des participants s'engage à respecter les règles sanitaires (protocoles ville et fédéral) :

Un questionnaire avec certificat sur l'honneur de non-contagiosité et de respect dans sa vie privée des gestes barrières est à renseigner à l'inscription au club.

Je soussigné,

Adhérent à l'association JUDO CLUB THONON pour la saison 2020/2021,

Dans le contexte particulier de la covid 19,

1. Atteste sur l'honneur ne pas avoir connaissance ce jour être positif à la covid 19,
2. Confirme respecter dans sa vie privée les gestes barrières,
3. Atteste prendre note des règles édictées (protocoles) par la municipalité et par la fédération française de judo,
4. S'engage en cas de suspicion de contagion par la covid 19 à alerter le club pour définition d'un centre de contagion (« cluster »), et à ne pas participer aux activités pendant le temps de sa quarantaine (selon prescription médicale).

Fait à THONON LES BAINS, le /..... /2020.

Signature(s)

Le pratiquant :

Son représentant légal pour les mineurs :

Nom

Prénom

Signature